

SEANCE DU 17 OCTOBRE 2016

Présents : MM M^{mes} Alaux, Anselme, Blanc, Bressand, Carsi, Descamps, De Munter, Echerbault,, Folcher, Gotti, Grimal, Millerand, Pezzot, Serre, Trapied, Vintillas, Zanchetta, Sébastianelli.

Absents : J. Saez, G. Granziera

Excusés :
A. Guilleminot ayant donné pouvoir à E. Bressand
C. Gonzalez ayant donné pouvoir à M. Pezzot
S. Trapied ayant donné pouvoir à MC. Alaux
A. Papin ayant donné pouvoir à M. Carsi

Secrétaire de séance : Isabelle Grimal

1 : Création du grade de brigadier (cadre d'emploi des agents de police municipale)

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de créer à compter du 1^{er} décembre 2016, un emploi de policier municipal à temps complet, dans le cadre d'emplois des Agents de police municipale, catégorie C. Les grades retenus sont ceux de : gardien de police municipale – brigadier - brigadier-chef principal - chef de police municipale.